



Code de conduite et d'éthique de Medline

Notre culture est notre réussite



Table des matières

Lettre du CEO et du COO	ii
Notre Code de conduite et d'éthique	iii
Droits et obligations en matière de signalements	iv
Interdiction des représailles	v

01 Intégrité

Notre réputation et notre engagement envers les comportements éthiques et l'équité des transactions	2
Déclarations financières et comptabilité	2
Exactitude dans la facturation, les demandes de remboursement et les justificatifs	3
Informations confidentielles et délit d'initié	3
Conflits d'intérêt	4
Opportunités au sein de la société	4
Respect des normes de la concurrence	4
Paielements irréguliers	5
Commerce international	5
Pratiques de commercialisation	5
Communication externe	6
Confidentialité des données	6
Cybersécurité	6
Réseaux sociaux	7
Intelligence artificielle	7
Gestion des informations et des documents professionnels	7

02 Excellence

Notre engagement	9
Sécurité des patients	9
Qualité des produits et des services	10
Conformité réglementaire	10
Protection des actifs	11
Propriété intellectuelle	11
Gestion du risque	11

03 Communauté

Notre engagement	13
Le travail d'équipe	13
L'évolution professionnelle des salariés	13
Santé et sécurité au travail	13
La valeur client	14
Fournisseurs et distributeurs	14
Le sentiment d'appartenance	14
Discrimination, harcèlement et intimidation	15
Résilience climatique et action en faveur de l'environnement	15
Droits humains et approvisionnements responsables	15
Dons à des associations	16
Engagement en faveur de partis politiques	16
Responsabilité des entreprises	16

04 Ressources de la société

Autres coordonnées	18
--------------------	----

Lettre du CEO et du COO



Jim Boyle
Chief Executive Officer



Erik Johansen
Chief Compliance Officer

Chez Medline, nous fournissons des produits médicaux et chirurgicaux et des solutions de chaîne logistique pour chaque étape du parcours de soins. Grâce à une approche très complète, nous sommes en mesure de répondre aux défis sans cesse plus complexes auxquels sont confrontés nos clients à travers le monde.

Qu'il s'agisse de cabinets médicaux, de centres chirurgicaux ou d'hôpitaux et de centres de soins de suite, **We Make Healthcare Run Better.**

Depuis ses modestes débuts en 1966 dans un petit bureau près de Chicago, Medline s'est agrandie et est devenue une entreprise internationale qui propose plus de 300 000 produits de soins et un grand nombre de services. Chaque jour, nos 43 000 collaborateurs, répartis dans plus de 100 pays et territoires, contribuent à améliorer le fonctionnement des systèmes de santé en générant de meilleurs résultats cliniques, financiers et opérationnels. Il y a eu beaucoup de changement au cours de notre histoire, mais c'est ce qui n'a pas changé qui continue à propulser la société vers de nouveaux sommets : notre culture.

Une culture d'intégrité, d'excellence et de solidarité, profonde et tenace, voilà ce qui fait l'une de nos plus grosses différences. Elle a guidé Medline au niveau où nous en sommes aujourd'hui, et nous gardera sur le bon chemin pendant les années qui viennent. Elle nous permet de comprendre que nos relations reposent sur la confiance, que notre réputation est source de possibilités et qu'il nous appartient, tant par responsabilité que par privilège, de servir nos clients chaque jour.

Ce Code de conduite et d'éthique reflète notre culture en nous obligeant à toujours **agir avec intégrité**, pour nous-mêmes, pour préserver la réputation de Medline et pour renforcer le pouvoir de nos clients : **mettre l'excellence à la première place** dans tout ce que nous faisons, que ce soit dans notre offre de produits de qualité irréprochable, notre chaîne logistique de premier plan, nos solutions cliniques et notre travail quotidien ; et de **nous attacher à servir notre communauté**, y compris nos collègues, nos clients et le monde qui nous entoure.

Merci de bien vouloir prendre le temps de lire et de comprendre cet important document. Nous espérons qu'il approfondira votre compréhension de notre activité afin de favoriser sa croissance et son succès durables. Si notre histoire a été exceptionnelle jusqu'à aujourd'hui, notre avenir s'annonce encore meilleur.

Notre Code de conduite et d'éthique

Chez Medline, notre Code de conduite et d'éthique (notre « Code ») est davantage qu'un document : il définit ce que nous sommes. Il indique à nos clients, aux communautés qui nous accueillent et à chacun de nous ce qu'il peut attendre de Medline. Il sert aussi de guide à la prise de décision dans nos interactions quotidiennes. Il renforce notre culture et façonne notre réussite future en définissant l'engagement que nous avons pris pour maintenir les normes de conduite les plus élevées dans notre travail.

Notre Code s'applique pareillement à chaque collaborateur de Medline, quel que soit son niveau hiérarchique : salarié, cadre, dirigeant et prestataire indépendant de notre entreprise à l'international (« Personnes couvertes »). De plus, nous attendons de nos clients, prestataires et autres partenaires qu'ils partagent notre engagement envers ces principes. Au cours de décennies de travail et d'engagement à défendre les valeurs qui sont détaillées dans notre Code, Medline a acquis une immense confiance auprès de ses clients, ses collègues et des communautés où elle est implantée, et tout cela nous a valu la réputation légitime et indiscutable dont nous jouissons aujourd'hui. Les dirigeants occupent une place particulière en termes de responsabilité pour donner l'exemple de ce que notre Code signifie vraiment, en pratique, et ils donnent le « la » pour de futures décennies de succès. Dans le cas de nos directeurs non salariés, l'adhésion au Code est sous réserve des dispositions des Statuts et règlements, et tous les accords entre les actionnaires et la société.



Droits et obligations en matière de signalements

Créer une culture dans laquelle nous nous sentons tous à l'aise est une priorité. Medline a mis en place un environnement de travail ouvert et franc dans lequel les Personnes couvertes, sans crainte de représailles, ont le droit et l'obligation de signaler tout comportement qu'elles estiment en contravention avec le Code, les règlements de Medline ou toute loi applicable. Tous les dirigeants de Medline ont la responsabilité de favoriser un environnement dans lequel chaque salarié se sent à l'aise pour soulever des questions ou des préoccupations.


Si vous avez l'impression que quelque chose ne va pas, ou si vous avez connaissance d'agissements pouvant être considérés comme contraires à l'éthique, il est important que vous contactiez votre responsable, un autre manager, le service chargé de l'éthique et de la conformité ou les ressources humaines. Toutes les préoccupations ou questions soulevées par les Personnes couvertes, y compris toutes celles qui relèvent de la comptabilité, les vérifications comptables internes ou les questions d'audit qui ne seraient pas conformes à ce Code, à un règlement de Medline ou à une quelconque loi, doivent être transmises à la société au moyen des coordonnées ci-contre.

Toute Personne couverte est tenue de faire sans délai un signalement à la société lorsqu'elle suspecte une violation de ce Code, ou de règlements et procédures de Medline, ou de toute loi, règle ou réglementation applicable à Medline. Tous les signalements relatifs à un comportement potentiellement en contravention avec ce Code, les règlements ou procédures de Medline ou avec toute loi applicable doivent être faits de manière responsable et de bonne foi. Ne signalez pas des allégations qui ont pour objet de harceler quelqu'un, qui reposent sur une opinion ou qui sont par ailleurs de nature triviale.

Vous avez la possibilité de faire des signalements anonymes si vous êtes dans un pays où les alertes anonymes au travail sont autorisées. Dans la mesure du possible, Medline respectera la confidentialité de votre signalement et se conformera aux normes de confidentialité des données applicables.

Medline prend connaissance sans délai de tous les signalements d'agissements répréhensibles et, lorsque cela se justifie, une enquête est menée. Il est possible que l'on vous pose des questions dans le cadre d'une enquête, même si vous n'avez fait aucun signalement. Toute personne priée de participer est invitée à coopérer pleinement et en toute véracité à une enquête de signalement d'agissements répréhensibles.

Medline pourra prendre toutes les mesures qu'il juge nécessaires pour remédier à une violation ou au non-respect de ce Code, y compris, entre autres : le licenciement d'un salarié ou l'incitation à démissionner pour un directeur, et/ou une recommandation visant à éviter qu'un directeur soit désigné pour sa réélection au conseil d'administration.

Responsable à contacter	Coordonnées
Chief Compliance Officer	Téléphone : +1 847-949-5500 et demandez à parler au Service de l'éthique et de la conformité Adresse postale : Medline Inc., 3 Lakes Drive, Northfield, IL 60093 États-Unis
Office of Ethics & Compliance	E-mail : ComplianceOffice@medline.com
Medline's Ethics & Compliance Reporting Line	Site web : https://medline.ethicspoint.com 
Additional Ethics & Compliance Reporting Line Detail	Lieu : Reportez-vous à la page 19 pour avoir la liste complète des coordonnées à l'international, y compris des numéros de téléphone locaux.

Ressources

Enterprise Policy: Internal Investigations

Enterprise Procedure: Conducting Internal Investigations



Interdiction des représailles

Medline ne tolère aucune forme de représailles. Medline interdit toutes les formes de représailles contre toute personne qui signale de bonne foi un problème de conformité ou d'éthique, ou ayant une portée juridique. Quiconque agit par vengeance envers l'auteur d'un tel signalement fait de bonne foi, ou qui se refuse à coopérer avec un quelconque aspect d'une enquête interne, s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement. Ce règlement interne [« Enterprise Policy »] s'applique à tous les salariés, cadres, directeurs de Medline ainsi qu'aux tierces parties intervenant pour le compte de Medline.

Il peut y avoir représailles lorsque quelqu'un se voit traité différemment après avoir signalé un agissement répréhensible, fait part d'une préoccupation, participé à une enquête ou aidé une autre personne ayant agi de la sorte. Celles-ci comprennent des sanctions sans ambiguïté, telles que le renvoi ou la rétrogradation, mais aussi d'autres formes plus subtiles de traitements abusifs, par exemple une mutation, l'exclusion d'événements ou de réunions dans le cadre du travail ou encore l'attribution de tâches moins intéressantes.

01 Intégrité

Notre culture de l'intégrité est inscrite dans tout ce que nous faisons. C'est l'intégrité qui nous donne les moyens d'être une entreprise de premier plan hautement respectée pour ses valeurs.



Notre réputation et notre engagement envers les comportements éthiques et l'équité des transactions

Depuis notre fondation en 1966, nous tirons notre fierté de notre capacité à tenir nos promesses et de la constance avec laquelle nous avons bâti et consolidé notre réputation, grâce à l'honnêteté et la confiance. Nous n'exerçons pas d'influence indue sur autrui, et ne nous permettons à personne de nous influencer. Nous faisons preuve de respect. Nous sommes résolument tournés vers l'action. Et nous nous comportons de façon directe, ouverte et honnête.

Nous essayons toujours de traiter équitablement avec nos clients, nos fournisseurs, nos concurrents et nos collègues. Nous ne profitons pas de quelqu'un par la manipulation, la dissimulation, le détournement d'informations confidentielles, la déformation de faits matériels ou toute autre pratique déloyale. Notre engagement – et nous attendons la même chose de tous nos salariés, cadres et dirigeants – est d'observer les normes éthiques les plus élevées et de nous conformer à toutes les lois, règles et réglementations gouvernementales.

Notre réputation est le reflet de la conduite éthique, du comportement respectueux de la loi et du travail assidu de tous les collaborateurs, cadres et directeurs de Medline dans le monde.

Déclarations financières et comptabilité

Nous tenons des livres et des écritures claires, complètes et exactes. La tenue de nos livres suit tous les principes comptables applicables et des vérifications de comptabilité indépendantes sont effectuées. Nous conservons tous les justificatifs nécessaires pour étayer l'exactitude et l'exhaustivité de chaque écriture comptable et financière. Tous les salariés de Medline ont un rôle à jouer pour que nos livres et écritures soient exacts et exhaustifs, en particulier pour que tous les règlements, procédures et contrôles internes applicables soient respectés. Les mêmes normes d'intégrité qui s'appliquent à la création de nos états financiers et aux outils de gestion qui s'y rapportent s'appliquent aussi à nos déclarations financières externes. De plus, la communication claire, exacte et honnête des informations sur notre activité commerciale à nos parties prenantes relève de notre responsabilité. Les divulgations que nous faisons dans le cadre de nos déclarations externes et de nos démarches réglementaires auprès des services publics, y compris celles que nous déposons ou soumettons à la Securities and Exchange Commission américaine, ainsi que dans d'autres communications publiques, doivent être exhaustives, justes, exactes, émises en temps opportun et compréhensibles.



Exactitude dans la facturation, les demandes de remboursement et les justificatifs

Nous avons pris l'engagement de soumettre des factures exactes à nos clients, ainsi que des formulaires de demande de remboursement au gouvernement et aux organismes de couverture santé. Nous ne présentons pas d'informations fausses ou trompeuses dans le but d'obtenir des paiements du gouvernement. Nous ne présentons pas d'informations fausses susceptibles d'inciter un client à soumettre des informations fausses ou trompeuses dans le but d'obtenir un paiement du gouvernement. Nous préparons toutes les factures et les formulaires de demande de remboursement dans les délais et avec exactitude et nous conservons tous les justificatifs nécessaires. Nous remboursons sans délai tous les trop-perçus que nous avons identifiés.

Informations confidentielles et délit d'initié

Nous protégeons toutes les informations confidentielles importantes de Medline qui n'ont pas été divulguées au public, et notamment les informations financières, stratégiques et sur les produits, ainsi que les informations confidentielles confiées à Medline par ses clients. Ces informations sont qualifiées d'« internes » ou de « non publiques ». Elles peuvent avoir une valeur considérable pour d'autres personnes, notamment nos concurrents ; la divulgation de ces informations peut être préjudiciable à Medline ou à ses clients. Les informations confidentielles internes sont dites « essentielles » si une personne douée de raison est susceptible de les juger importantes pour décider d'acheter, de vendre ou de détenir des parts sociales, ou si on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles affectent le prix des actions de l'entreprise. Des informations tant positives que négatives peuvent être considérées comme essentielles.

Les informations internes essentielles ou non publiques sont par exemple une proposition de fusion ou acquisition, ou d'autres transactions significatives ; un changement au niveau de la direction d'une société, par exemple son président directeur général ; des estimations sur les revenus, ou d'autres informations financières ; des incidents significatifs pour la cybersécurité ; des rappels de produit(s) ; d'importants développements ou innovations relatifs à un projet, un produit, une technologie ou la propriété intellectuelle ; l'acquisition ou la perte d'un important client ou fournisseur ; et les développements concernant un litige important ou des enquêtes menées par les pouvoirs publics.

Au cours de leur travail, les Personnes couvertes peuvent avoir accès à des informations essentielles internes ou non publiques sur Medline ou d'autres entités avec lesquelles Medline travaille : par exemple, des clients, des fournisseurs et des prestataires, ainsi que des entités avec lesquelles Medline peut être en négociation (y compris une acquisition, un investissement ou la vente d'actifs). Tout détenteur d'informations essentielles internes ou non publiques ne doit pas les partager avec d'autres personnes, les détourner à son profit personnel ou, d'une manière générale, négocier les titres de cette société en violation des lois sur le délit d'initié et de nos textes sur le délit d'initié.

Aucune des dispositions de ce Code ou d'un autre accord avec la société, ou d'un texte régissant la société, ne sera réputée empêcher une Personne concernée, en poste ou n'appartenant plus à la société, de communiquer ou de déposer une accusation ou une plainte à la Securities and Exchange Commission, ou à une autre entité gouvernementale ou chargée de faire appliquer la loi, ou d'y coopérer, en ce qui concerne d'éventuelles violations d'une obligation légale ou réglementaire, ou de procéder à des divulgations, y compris de fournir des documents ou d'autres informations à une entité gouvernementale, qui sont protégés par les dispositions de toute loi ou réglementation applicable sur les lanceurs d'alerte, sans préavis à la société ou sans l'accord de celle-ci, tant que (i) ces communications et divulgations sont conformes au droit applicable et (ii) les informations divulguées n'ont pas été obtenues lors d'un échange couvert par le secret professionnel de l'avocat (à moins que cette information soit autorisée par ailleurs par un avocat aux termes de la loi fédérale applicable, la déontologie des avocats ou autre). Nous ne limiterons pas le droit d'une Personne couverte en poste ou ne faisant plus partie de la société de recevoir une récompense pour avoir fourni une information aux termes de dispositions sur les lanceurs d'alerte d'une loi ou réglementation applicable à la Securities and Exchange Commission ou toute autre agence gouvernementale. Toutes les dispositions d'un accord entre la société et une Personne couverte en poste ou ne faisant plus partie de la société qui est non conforme aux formulations ci-dessus ou qui pourrait limiter la capacité d'une personne à recevoir une récompense aux termes des dispositions d'une loi applicable sur les lanceurs d'alerte sont réputées invalides par les présentes et ne seront pas appliquées par la société.



Conflits d'intérêts

Nous avons le devoir d'agir dans l'intérêt de Medline plutôt que dans notre intérêt propre, l'intérêt d'un(e) ami(e) ou d'un membre de la famille ou de celui d'une autre organisation, surtout un concurrent. Il y a « conflit d'intérêts » lorsque nos intérêts personnels, nos allégeances ou nos relations interfèrent (ou semble interférer) de façon indue avec les intérêts de Medline. En voici quelques exemples :

- Travailler avec des membres de la famille ou avec une personne avec laquelle nous avons une relation étroite.
- Accepter un emploi à l'extérieur, ou se mettre à travailler à l'extérieur, si cela risque d'interférer avec votre capacité à travailler ou, d'une manière générale, agir dans l'intérêt de la société. Il s'agit de travail à l'extérieur pour un prestataire, un sous-traitant, un fournisseur, un partenaire commercial ou un concurrent de Medline, ou de l'une ou l'autre de ses branches d'activité.
- Profiter d'opportunités commerciales susceptibles d'avoir un intérêt pour Medline et dont vous avez eu connaissance dans le cadre de votre travail chez Medline, ou en intervenant dans des organisations qui peuvent être concurrentes ou travailler avec nous.
- Avoir des investissements financiers personnels ou une relation proche avec quelqu'un qui détient un intérêt financier significatif dans une organisation qui travaille avec Medline ou lui fait concurrence.

Nous évitons les conflits d'intérêts, ou nous les gérons, en divulguant sans délai par les canaux appropriés les conflits d'intérêt, qu'ils soient réels ou perçus. Les Personnes couvertes doivent éviter ne serait-ce que *l'impression* d'un conflit d'intérêt.

Ressources

Enterprise Policy: Conflicts of Interest

Opportunités au sein de la société

Les Personnes couvertes se doivent, vis-à-vis de la société, de faire progresser ses intérêts légitimes quand l'occasion se présente. Nous ne devons jamais dissimuler ou profiter personnellement d'opportunités qui ont été acquises ou découvertes au moyen de biens ou d'informations de Medline, ou du poste que nous occupons chez Medline. En outre, les Personnes couvertes ne doivent jamais faire concurrence à Medline ou utiliser les biens, les informations de Medline ou le poste qu'elles occupent chez Medline pour leur profit personnel.

Ressources

Enterprise Policy: Conflicts of Interest

Respect des normes de la concurrence

Nous favorisons la concurrence libre et non faussée. Nous ne discutons jamais des tarifs, des clients ou des accords commerciaux avec les concurrents. Dans toutes les relations avec les clients, les concurrents, les distributeurs et les fournisseurs, nous veillons à éviter tout arrangement ou accord qui restreindrait notre capacité à faire concurrence à d'autres personnes. Les Personnes couvertes doivent éviter toute activité qui donne ne serait-ce que l'impression d'une restriction de la concurrence. Nous sommes équitables dans la commercialisation et la distribution de nos produits et services, et nous évitons tout ce qui peut être considéré comme contrevenant à la concurrence. De plus, nous sommes équitables et factuels quand nous faisons des déclarations à propos d'un concurrent, surtout quand nous comparons leurs produits et leurs services aux nôtres. Nous ne faisons pas de déclarations trompeuses sur nos concurrents.

Ressources

Enterprise Policy: Antitrust and Fair Competition

Palements irréguliers

Nous interdisons la corruption sous toutes ses formes, partout où nous sommes implantés et conduisons nos activités avec la même rigueur, quelles que soient les différences culturelles et habitudes de travail. Dans toutes les transactions avec des professionnels de santé, des fonctionnaires publics et des parties du privé, nous ne nous livrons qu'à des pratiques éthiques. Nous devons notre réussite aux points forts de nos produits, nos services et nos collaborateurs. Nous ne tentons pas d'obtenir un avantage en versant des pots-de-vin ou des bakchichs ou en recourant à tout autre moyen contraire à l'éthique ou illégal. Nous ne remettons pas d'objets ou d'éléments de valeur à quiconque, qu'il s'agisse de cadeaux, d'invitations, de divertissements ou de voyages, dans le but d'influencer un acte ou une décision, d'obtenir un marché ou de le conserver, ou d'une manière générale, de nous assurer un avantage pour tout motif autre qu'une raison commerciale légitime. Les Personnes couvertes doivent éviter ne serait-ce que de donner *l'impression* d'une conduite irrégulière.

Ressources

- Enterprise Policy: Anti-bribery and Anti-corruption
- Enterprise Policy: Global Conflicts of Interest
- Enterprise Procedure: Engaging HCP's and Government Officials
- Enterprise Policy: Corporate Credit Card Usage
- Enterprise Procedure: Expense Reimbursement

Commerce international

Medline favorise la liberté des échanges pour répondre aux besoins de nos clients partout dans le monde. C'est pourquoi nous nous engageons à nous conformer aux lois applicables du commerce international, notamment les contrôles à l'import-export, les sanctions économiques et les lois anti-boycott. Les règles du commerce international sont complexes, et il appartient à chacun d'entre nous intervenant dans des échanges à l'international chez Medline de comprendre quelles sont nos responsabilités dans les pays où nous sommes présents et de veiller à les assumer.

Pratiques de commercialisation

Nous exerçons notre concurrence de manière franche et loyale. Toute personne occupant un poste dans la publicité et la commercialisation de nos produits et services doit vérifier que nos supports marketing et nos étiquettes reflètent la vérité, se lisent facilement et, s'ils sont de nature technique ou scientifique, qu'ils sont étayés par des données. De plus, nous nous engageons à vérifier que nos supports marketing et nos étiquettes de produits respectent toutes les exigences réglementaires applicables.





Communication externe

Nous communiquons à l'extérieur dans le respect des délais et de façon cohérente et professionnelle sur les questions concernant Medline. Nous parlons d'une seule voix, une voix sans ambiguïté qui inspire la confiance dans nos produits et services et qui présente notre société sous le meilleur jour possible. Nos communications sont honnêtes et justes. Seules les personnes autorisées répondent aux demandes de la presse et des médias ou parlent en public au nom de Medline.

Confidentialité des données

Nos clients, salariés et d'autres personnes avec qui nous traitons ont confié à Medline des informations confidentielles, y compris des données à caractère personnel. Nous prenons en charge, traitons et conservons toutes les informations confidentielles, tant celles qui se rapportent au personnel de Medline ou ses branches d'activité, nos clients (ou leurs patients et membres), prestataires ou toutes autres organisations ou individus. Au fur et à mesure que la dépendance de notre entreprise aux données augmente, y compris les données à caractère personnel, il est essentiel de comprendre les règles qui régissent la catégorisation des données, leur traitement, leur utilisation et leur divulgation. (Les Personnes couvertes doivent prendre les mesures qui s'imposent, notamment en assurant la sécurité des documents, en limitant l'accès aux ordinateurs et aux supports électroniques, et en recourant à des méthodes appropriées de mise au rebut, afin de prévenir un accès non autorisé aux informations confidentielles.)

Ressources

Enterprise Policy: Global Privacy Standards
Enterprise Policy: Global Acceptable Use

Cybersécurité

En tant que société, Medline doit être prête à intervenir en cas d'accès, d'acquisition, d'utilisation, de divulgation, de modification ou de destruction non autorisée d'informations de Medline ou de ressources de technologies de l'information (« Incident de sécurité des données ») afin de protéger les informations de Medline, les ressources de technologies de l'information, ses branches d'activité, sa réputation et les Parties affectées.

Chez Medline, il appartient à chacun de protéger les données et de signaler tous les incidents, suspects ou avérés, de Sécurité des données. Il s'agit notamment : d'e-mails contenant des informations confidentielles envoyés au mauvais destinataire ; de personnes non autorisées ayant accès à des fichiers confidentiels ; de violations de sécurité potentielles sur les systèmes de prestataires de service ou d'autres partenaires commerciaux ; de l'ouverture de liens vers des sites web inconnus ayant pu causer l'installation de logiciels malveillants – ransomwares ou malwares – sur votre appareil, ou sur des outils informatiques de Medline ; ou de l'utilisation ou la divulgation inappropriée d'identifiants, nom d'utilisateur/mot de passe.

Il relève de la responsabilité de chacun de signaler tout incident de sécurité, potentiel ou suspecté, via le portail en self-service de la ligne d'assistance de Medline ou en remplissant un formulaire de signalement d'incident concernant des données, ou encore en contactant la ligne d'assistance de votre lieu de travail.

Réseaux sociaux

Tout ce que nous publions sur les réseaux sociaux en lien avec Medline, même s'il s'agit de contenus personnels, a un impact sur l'activité, la marque et la réputation de Medline. En tant que salariés et représentants de Medline, lorsque nous communiquons en ligne, nous devons respecter les autres. Nous devons nous abstenir de toute intimidation ou harcèlement, de l'emploi d'obscénités ou de remarques qui pourraient être discriminatoires et sont fondées sur des critères comme la race, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, la religion, ou tout autre statut protégé par la loi. Nous respectons la propriété intellectuelle et nous ne publions pas de contenu protégé par le droit d'auteur. Nous ne publions jamais quoi que ce soit qui puisse être confidentiel.

Lorsque nous exprimons un point de vue personnel, nous le disons clairement, et nous n'insinuons jamais que nous parlons au nom de Medline. Nous ne créons pas de comptes de réseaux sociaux utilisant la marque Medline pour communiquer avec des clients pour le compte de la société. Nous demandons l'accord du service Communications avant d'utiliser des comptes portant la marque Medline ou le nom de produits de Medline.

Ressources

Enterprise Policy: Social Media

Intelligence artificielle

Nous utilisons les outils d'intelligence artificielle de façon responsable, seulement quand cela est expressément autorisé et conforme avec nos règlements. L'IA est une technologie qui crée des modèles permettant de générer du texte, des images, du code informatique et d'autres données. L'IA peut nous aider à être plus performants et efficaces dans notre travail, mais seulement lorsque nous sommes dûment autorisés à le faire. Dans les soins médicaux, la technologie peut aider les prestataires de soins à diagnostiquer des maladies, à surveiller la santé des patient et à accomplir des tâches administratives. L'IA génère des contenus qui semblent fiables et convaincants, mais si vous avez l'autorisation d'utiliser l'IA dans votre travail, ayez à l'esprit ses limitations et sa nocivité potentielle. Nous ne saisissons jamais d'informations confidentielles ou privilégiées dans un outil d'IA sans autorisation expresse.

Ressources

Enterprise Policy: Global Acceptable Use

Gestion des informations et des documents de l'entreprise

Les informations et documents professionnels de Medline sont des biens vitaux qui conservent la mémoire de l'organisation, nous permettent de remplir nos objectifs commerciaux et de rester en conformité avec nos obligations légales et réglementaires. Nous avons la responsabilité commune de gérer correctement toutes les informations papier et électroniques, y compris les communications telles que les e-mails, conformément à nos règlements, nos calendriers de conservation et les obligations imposées localement. Avant de procéder à l'élimination de nos informations et documents, les Personnes couvertes doivent s'assurer que la période de conservation requise est atteinte et qu'il n'y a pas de procédures judiciaires susceptible de nous obliger à les conserver au-delà de ce délai.

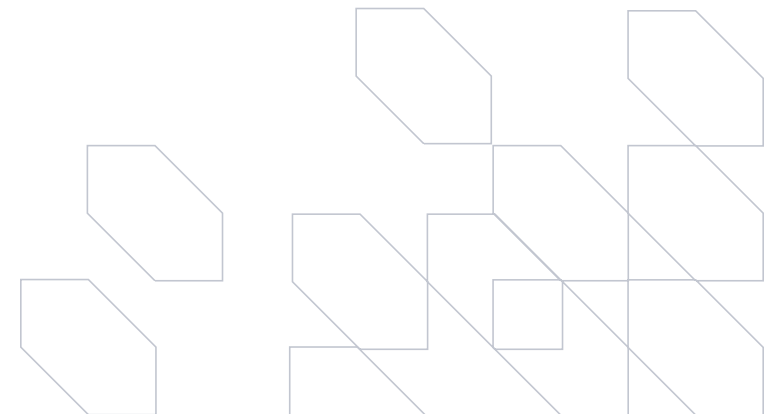
Il peut être demandé à Medline de participer à un audit, une enquête ou une affaire juridique qui nécessite la préservation de certaines informations au-delà de nos calendriers de conservation. Dans ces cas-là, des avis invitant à une mise en attente pourront être adressés aux personnes concernées par e-mail, avec des instructions pour savoir comment procéder. Si vous recevez un avis vous enjoignant à une mise en attente, les informations couvertes ne doivent pas être modifiées ou détruites tant que la mise en attente n'a pas été levée.

Ressources

Enterprise Policy: Global Acceptable Use

Enterprise Policy: Corporate Records Management

Enterprise Procedure: Corporate Record Retention Schedule



02 Excellence

Notre culture de l'excellence est le véritable moteur de notre succès pour l'avenir. C'est l'excellence qui nourrit notre plein engagement à répondre aux besoins complexes et évolutifs d'une clientèle internationale très diversifiée.



Notre engagement

Notre engagement vis-à-vis de l'excellence est la barre que nous nous fixons. Pierre angulaire de la réputation de Medline, elle consiste à comprendre véritablement les besoins de nos clients, puis à leur donner le bon *mix* de produits et de services afin de satisfaire ces besoins. C'est notre détermination envers et contre tout pour assurer la qualité et la sécurité. Nous tenons les promesses de cet engagement en étant résolument tournés vers l'action, en ayant développé un sens de l'urgence et en assumant la responsabilité d'aider nos clients à améliorer leurs résultats sur les plans clinique, financier et opérationnel.

Sécurité des patients

Medline offre plus de 300 000 produits médicaux pour répondre à chaque étape des soins patients. Ces articles, qui jouent un rôle capital dans le diagnostic et le traitement des maladies, vont des fournitures médicales courantes aux dispositifs plus invasifs. La santé et la sécurité des patients, des prestataires de soins et de tous les soignants est notre principale préoccupation. Nous reconnaissons qu'un engagement envers l'excellence est essentiel pour protéger nos clients et la communauté médicale.

Medline ne commercialise et ne promeut les produits que conformément aux réglementations et normes fédérales et internationales applicables. Nous ne sommes pas favorables à une utilisation non approuvée, ou à une utilisation qui sort de l'indication du produit.

Si un problème de sécurité sur un produit quelconque se présente, il sera évalué et, selon les besoins, remonté aux autorités de sécurité publique et aux autorités réglementaires.





Qualité des produits et des services

Nous reconnaissons l'important rôle que jouent nos produits et services à chaque étape du parcours de soins du patient et nous plaçons cette responsabilité en tête de nos préoccupations dans la fourniture, la production et la mise à disposition d'une gamme étendue de produits et services. Notre attachement à la constance et à l'excellence est au centre de notre engagement envers nos clients.

Conformité réglementaire

Nos processus en matière de sécurité des produits sont strictement réglementés par des agences gouvernementales afin de promouvoir une production uniforme et de qualité supérieure, et d'accorder la priorité à la santé du patient. Nous maintenons de robustes systèmes de gestion de la qualité, destinés à nous conformer à toutes les réglementations et normes fixées par la FDA américaine, ses équivalents à l'international et d'autres organismes réglementaires dans les pays où nous sommes implantés. De plus, nos pratiques en matière d'indication des produits et de commercialisation doivent se conformer à toutes les lois applicables, que ce soit aux États-Unis ou à l'international, et elles doivent être conçues pour donner les mêmes informations claires et exactes aux clients, aux prestataires et aux patients.

Protection des actifs

Nos actifs comprennent nos bâtiments, notre équipement et nos fournitures, ainsi que nos informations, notre trésorerie, notre propriété intellectuelle et nos systèmes de communication. Nous devons utiliser ces actifs avec prudence et les protéger contre les dommages, le gaspillage, les détournements et le vol.

Nous utilisons les actifs de Medline avant tout pour les besoins légitimes de l'entreprise, avec un usage personnel limité. Rappelez-vous que tout ce que vous dites ou écrivez quand vous travaillez ou utilisez nos biens ou nos systèmes peut être contrôlé, sauf en cas de restrictions imposées par la loi.

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle désigne des créations intellectuelles sur lesquelles un particulier ou une organisation peut revendiquer une propriété. Ces biens comprennent les œuvres soumises au droit d'auteur, les brevets, les marques commerciales et les secrets industriels.

Nous nous assurons que nous disposons des autorisations en bonne et due forme pour les œuvres assujetties au droit d'auteur et les inventions brevetées avant de copier ces œuvres ou inventions. Les œuvres écrites, les vidéos, les graphismes etc. peuvent être protégés par le droit d'auteur même quand ils sont disponibles gratuitement sur internet, qu'il y ait ou non un avis de droits d'auteur. Nous utilisons les noms de marque, logos et slogans de Medline et ceux d'autres sociétés, conformément aux droits exclusifs qui se rattachent à ces marques.

Nous protégeons les secrets industriels de Medline et d'autres sociétés en ne partageant ces informations qu'avec les personnes qui ont un besoin légitime de les connaître et qui sont assujetties à une obligation légale au moyen d'accords de non-divulgateion (AND) afin de maintenir la confidentialité des secrets industriels.

Gestion du risque

La gestion du risque est essentielle pour favoriser une culture d'intégrité et de comportements éthiques chez Medline. Elle suppose que nous cherchions à identifier, évaluer et atténuer à l'avance les risques connus ou potentiels qui pourraient être préjudiciables pour les valeurs, les opérations ou la réputation de Medline. Cette approche protège contre les préjudices de nature juridique et financière et les atteintes à la réputation, tout en favorisant un environnement de travail responsable et éthique. Nous invitons les salariés à aborder régulièrement le sujet avec leurs collègues et la direction pour identifier les risques, y remédier et les gérer, et apprendre à faire remonter d'éventuels facteurs de risques.



03 Communauté

Notre culture de la communauté relie tous les aspects de notre activité. L'esprit de communauté est ce qui renforce les liens entre nous, nos clients et le monde qui nous entoure. C'est ce qui permet de former les relations durables qui sont au cœur de notre réputation.



Notre engagement

Medline existe pour répondre aux besoins de ses clients, des patients et des collaborateurs, avec intégrité et excellence. Notre engagement fort envers cette communauté diversifiée et connectée, voilà ce qui distingue Medline de ses concurrents. C'est cela qui est à la base de notre réputation et de notre attachement à une réussite durable.

Le travail en équipe

Nous savons que l'engagement que nous exigeons pour satisfaire nos clients dépend des efforts collectifs de ceux qui travaillent pour nous ou avec nous. C'est pourquoi le respect mutuel demeure une condition essentielle de notre réussite. Le travail d'équipe implique de reconnaître que les résultats que nous obtenons ne sont pas seulement les nôtres. Notre savoir et nos compétences se sont développés grâce à ceux de nos coéquipiers et de la société dans son ensemble.

L'évolution professionnelle des salariés

Chez Medline, nous reconnaissons que notre plus grand atout, ce sont nos collaborateurs, et nous sommes déterminés à leur assurer une réussite et une évolution professionnelle continue. Nos formateurs dédiés proposent des formations allant du développement personnel à l'acquisition des compétences managériales clés pour les futurs dirigeants. Ces démarches sont destinées à donner les moyens à nos salariés d'exceller à leur poste et de mener des carrières longues et épanouissantes chez Medline. En investissant dans notre main-d'œuvre, nous aidons nos collaborateurs à acquérir de nouvelles compétences, à libérer leur potentiel et à se donner des voies d'évolution professionnelle qui réaffirment notre volonté de les voir avancer avec nous vers un avenir toujours plus prometteur.

Santé et sécurité au travail

Nous maintenons un lieu de travail sûr et sain en nous conformant à toutes les lois applicables, en restant à l'affût de tout ce qui menace la sécurité, en respectant les règles de sécurité au travail et en signalant tous les incidents auxquels nous sommes confrontés. Nous faisons attention aux dangers et nous suivons toujours les procédures de sécurité et utilisons des équipements de sécurité adaptés.

Nous ne travaillons jamais en état d'ivresse ou en ayant consommé des substances illicites. Nous n'autorisons pas non plus la prise de médicaments qui nuisent à notre capacité à faire notre travail en toute sécurité.

Nous ne tolérons pas les actes ou les menaces de violence ou les comportements d'intimidation. Cela inclut l'emploi de gestes ou de paroles obscènes, injurieux ou menaçants. Nous ne nous taisons pas (voir numéros des lignes d'alerte [Speak Up](#)) et nous nous protégeons mutuellement en cas d'agression ou de violence au travail, qu'il s'agisse de nos collègues, d'anciens collègues ou de visiteurs.



La valeur clients

Nous sommes fiers de créer des produits et services qui maximisent la valeur pour nos clients. Nous le faisons avec un sens de l'urgence, tout en réalisant l'importance de la relation clients dans le succès de notre entreprise.

Nous nous sommes fait une réputation d'excellence en écoutant nos clients, en étant équitables dans nos transactions avec eux et en nous efforçant de comprendre leurs besoins et leurs objectifs. Nos clients en sont venus à attendre cela de Medline, et nous ne les décevrons pas.

Fournisseurs et distributeurs

Nous établissons des relations de coopération, équitables et durables avec nos fournisseurs et nos distributeurs. Ils sont un lien capital avec nos clients et sont essentiels à notre succès. Nous apprécions et saluons leurs contributions à la réputation d'excellence de Medline

Le sentiment d'appartenance

Chez Medline, nous nous attachons à créer une culture de l'appartenance, où chaque salarié se sent apprécié pour sa contribution, soutenu dans son développement et véritablement connecté à ses collègues. En adoptant des points de vue diversifiés, en agissant de manière inclusive et en offrant les outils et les moyens nécessaires pour réussir, nous permettons à nos équipes d'être les plus performantes possible. Non seulement cela renforce les liens entre collaborateurs mais cela suscite également l'innovation et permet le développement de meilleures solutions pour nos clients. En un mot, nous voulons que tout le monde se sente à l'aise et accepté quand ils apportent les talents qui sont les leurs et donnent le meilleur d'eux-mêmes au travail chaque jour.



Discrimination, harcèlement et intimidation

Nous dirigeons avec respect et nous assurons l'égalité des chances face à l'emploi, en ne tolérant aucune discrimination ni aucun harcèlement fondé sur la race, les croyances, la couleur, l'origine, la religion, l'orientation sexuelle, le genre, l'identité ou l'expression de genre, la nationalité, la citoyenneté, le handicap physique ou mental, la grossesse (y compris l'accouchement, l'allaitement et les conditions médicales apparentées), les informations génétiques (y compris les caractéristiques et les tests), le statut d'ancien combattant, le statut de membre d'un service en uniforme, ou toute autre caractéristique protégée par la loi applicable.

Nous ne tolérons aucun harcèlement, y compris l'intimidation ou une conduite telle que des commentaires inopportuns, des plaisanteries ou des insultes, ou toutes paroles ou dessins visant une caractéristique protégée par les lois contre la discrimination, ou toute autre personne.



Résilience climatique et action en faveur de l'environnement

Peu de professions ont un lien intrinsèque aussi étroit avec l'environnement que le secteur de la santé. Même si d'autres domaines professionnels peuvent ne pas voir l'urgence du changement climatique, les hôpitaux et les systèmes de santé sont témoins au quotidien de son impact sur leurs patients et les communautés qui les accueillent. En conséquence, Medline est résolue à intégrer la soutenabilité environnementale dans la constitution et le développement de notre entreprise, le service à nos clients et le soutien aux patients et aux communautés.

Dans le cadre de cet engagement, nous visons à réduire le gaspillage au niveau de nos produits et de nos emballages, à incorporer des matériaux plus durables et à améliorer l'efficacité de nos opérations. Nous sommes également déterminés à aider nos clients à atteindre leurs objectifs de soutenabilité.

Nous cherchons sans cesse à réduire notre empreinte carbone et à augmenter la part de nos produits soutenables. Nous prévoyons aussi de continuer à investir dans des moyens technologiques pour améliorer l'efficacité énergétique, à opérer la transition vers les énergies renouvelables et à réduire les émissions de polluants.

Ressources

Enterprise Policy: Environment
Sustainability Report

Droits humains et approvisionnements responsables

Medline a pris l'engagement de défendre les droits fondamentaux dans toutes ses opérations et sa chaîne logistique. Nous ne tolérons pas les violations des droits humains, y compris le travail des enfants, le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite d'humains. Nous exerçons une vigilance constante pour détecter les risques dans nos propres opérations et celles de nos partenaires de fabrication. Nous astreignons ces partenaires de fabrication aux mêmes normes élevées que celles que nous attendons de nous-mêmes. Notre [Ligne d'alerte éthique et conformité](#) est accessible à toutes les parties prenantes, au sein de Medline et en dehors, comme moyen de signaler tous les problèmes relatifs aux droits humains.

Ressources

Medline Supplier Code of Conduct

Dons à des associations

Nous nous soucions des communautés qui nous accueillent et nous leur apportons notre soutien grâce à des dons à des associations. Medline fait des dons à des organisations à but non lucratif partout dans le monde. Nous nous associons aussi à des organisations d'aide humanitaire internationales pour faire des dons de produits en surplus ou inutilisés. Nous respectons nos règlements, nos procédures et les réglementations externes quand nous effectuons des dons caritatifs au nom de Medline.

Engagement en faveur de partis politiques

Nous encourageons chacun à participer à la vie politique, mais c'est quelque chose que vous devez faire pendant votre temps libre et à vos frais. Nos opinions et activités politiques personnelles ne doivent pas interférer avec notre rôle chez Medline. Cela pour qu'elles ne se confondent pas avec celles de la société.

Pour cette raison, Medline ne vous remboursera pas les dons que vous avez faits à des organisations politiques. Les managers ne doivent jamais demander aux salariés de soutenir un parti politique au moyen de dons, ni faire pression sur eux pour qu'ils apportent leur soutien à tel ou tel candidat. Si vous vous adonnez à des activités politiques, n'utilisez jamais les locaux, le temps ou les moyens financiers de Medline, et indiquez clairement que les opinions et croyances politiques que vous exprimez sont uniquement les vôtres et non celles de Medline.

Responsabilité des entreprises

Notre engagement envers la communauté porte essentiellement sur les communautés où vivent et travaillent nos employés. Dans un grand nombre de ces communautés, Medline fait partie des plus importants employeurs locaux. Nous reconnaissons que cela s'accompagne d'une responsabilité et qu'il nous faut soutenir ces communautés et nous engager à leurs côtés. Pour cela, nous concentrons principalement nos efforts sur les facteurs qui influencent la capacité d'une personne à accéder à des soins médicaux adéquats.



Dérogation

Medline ne donnera suite à une demande de ne pas appliquer un élément de notre Code (dérogation) qu'en présence de circonstances extrêmement rares. Toute demande de dérogation à une disposition doit être soumise par écrit au Chief Compliance Officer (directeur de la conformité) pour examen. Seul le Chief Compliance Officer est autorisé à accorder une demande de dérogation, à ceci près que toute dérogation demandée par un directeur ou un cadre devra également avoir été examinée et accordée par le Conseil d'administration de Medline (ou le comité approprié du Conseil) et divulguée dans les meilleurs délais aux actionnaires, conformément aux dispositions de la loi applicable ou aux règles de cotation en Bourse.

04 Ressources de la société



Autres coordonnées

Responsable à contacter	Coordonnées
Europe Legal & Compliance Office	<p>Téléphone : +31 26 312 7243</p> <p>E-mail : eucompliance@medline.com</p> <p>Adresse postale : Medline International B.V., Catharijnesingel 47, 3511 GC Utrecht, Pays-Bas</p>
LATAM Compliance Office	<p>Medline México S.A. de CV, Torre de los Parques, Magnolias 1196-Piso 12-02, Tlacoquemecatl del Valle, Benito Juárez, 03200 Ciudad de México, CDMX</p>
Australia Legal & Compliance Office	<p>Adresse postale : 2 Fairview Place, Marsden Park, NSW, Australie, 2765</p>
Japan Legal & Compliance Office	<p>E-mail : JPComplianceOffice@medline.com</p> <p>〒 : 112-0002 1-4-1 Koishikawa, Bunkyo-ku, Tokyo Sumitomo Fudosan Korakuen Building 15F</p>
Global Chief Compliance Officer	<p>Téléphone : +1 847-949-5500 et demandez à parler au Service de l'éthique et de la conformité</p> <p>Adresse postale : Medline Inc., 3 Lakes Drive, Northfield, IL 60093 États-Unis</p>
U.S. Office of Ethics & Compliance	<p>E-mail : ComplianceOffice@medline.com</p>
Ethics & Compliance Reporting Line	<p>Site web : https://medline.ethicspoint.com</p> 

Speak Up : Numéros des lignes d'alerte éthique et conformité*

Pays	Numéro de téléphone	Pays	Numéro de téléphone
United States of America	1-866-833-3450	New Zealand	0800 527 507
Australia	1800 490 515	Norway	800 62 575
Austria	0800-017933	Pakistan	00800 900 44510
Belgium	0800 76 264	Panama	507 839-2818
Canada	833-908-7796	Poland	800 005 055
Chile	800 914 573	Portugal	800 181 349
China	400 120 0849	Puerto Rico	866-833-3450
Colombia	01-800-5189501	Saudi Arabia	800 850 0310
Costa Rica	800-032-0053	Singapore	800 492 2586
Czech Republic	800 701 376	Slovak Republic	0800 002 598
Dominican Republic	809-200-1692	Slovenia	0800 688947
Egypt	015 01692175	South Africa	080 098 2758
France	0 800 90 91 33	South Korea	00798-142-030-156
Germany	0800 1803977	Spain	900 997 985
Guatemala	2300 9354	Sweden	020-089 00 27
India	000 800 9190 947	Switzerland	0800 121 103
Ireland	1-800615403	Taiwan	00801-13-7956
Italy	800 727 456	Thailand	1800 013 244
Jamaica	1-844-972-4730	The Netherlands	0800-0230144
Japan	0800-123-7151	Trinidad and Tobago	868-217-6067
Luxembourg	800-2-1157	United Arab Emirates	800 0320976
Malaysia	1-800-81-9671	United Kingdom	0 808 196 5742
Malta	80062420	Vietnam	1800 400112
Mexico	800 681 8204		

* Veuillez ajouter l'indicatif pays s'il ne s'agit pas d'un appel local.



Medline
3 Lakes Drive, Northfield, IL
60093 1-800-MEDLINE (633- 5463)
medline.com | info@medline.com